

Cette Affaire de la Terre des Sœurs Grises

SES DESSUS ET DESSOUS

La question de la terre des Sœurs Grises, comme toutes les petites intrigues qui se jouent en notre ville, comporte une histoire. Provoquée par certains articles insidieux du «Clairon», la curiosité du contribuable exige aujourd'hui qu'elle soit mise à jour. Nous tenterons de la récapituler en quelques mots.

Le journal de M. Bouchard est sans scrupule; on le conçoit davantage depuis les ronflants appels de ce monsieur pour faire enrôler... les autres. Dans son édition du 27 avril dernier, sous la rubrique «Elles refusent de vendre», cette feuille publiait donc la note suivante:

«C'est en vain que les membres de notre Conseil de Ville ont fait toutes les démarches, auprès des Sœurs Grises de St-Hyacinthe pour acheter la terre qu'elles possèdent du côté nord du chemin de fer afin de répondre à la nécessité qui s'impose d'ouvrir des rues dans cette partie de la ville. Ces bonnes sœurs (remarquez bien le sarcasme) refusent péremptoirement de vendre leur terre.»

La petite note n'a pas l'heur d'éclairer les lecteurs.

Et d'abord qu'elle est la situation exacte, au point de vue topographique, de cette terre?... Le journal de M. Bouchard ne le dit pas et pourtant il était si simple de démontrer que la terre des Sœurs Grises longe les lots de Bourg-Joli que sépare seulement la ligne seigneuriale. Bourg Joli?... C'est, chez nous, la répétition des grands mouvements immobiliers de la Métropole, où l'argent, à faire, prime souvent l'intérêt direct et immédiat de la municipalité près de laquelle l'immeuble en question vit en parasite. Les transactions qui se font ordinairement dans ce genre de spéculation peuvent être légales, sans toutefois, vous le savez, être absolument honnêtes.

Que de fois, par exemple, on s'est servi de petits trucs pour «forcer» la vente de tels lots adjacents à des propriétés déjà organisées... Nous en aurions beaucoup à dire sur le sujet...

Donc, cette terre des bonnes Sœurs longe un immeuble divisé en lots. Elle est employée par elles pour la culture dont les produits aideront à la subsistance des pensionnaires de l'Hôtel-Dieu. Une terre cependant peut apporter des inconvénients lorsqu'elle est entourée de lots bâtis ou à bâtir. Le Conseil de Ville a décidé qu'il en était ainsi pour la terre des Sœurs Grises. Un fait surtout exigeait une action assez prompte: la construction d'une école sur les terrains de Bourg-Joli.

Comment, quand et par quels moyens cette école devait être construite sur les terrains de Bourg-Joli sont autant de points intéressants... La Commission Scolaire pourra peut-être un jour dire aux contribuables si oui ou non elle a demandé des soumissions pour l'achat du terrain de cette école... le prix payé ou à payer... enfin les influences qui ont fait décider de placer cette école à tel endroit, plutôt qu'à tel autre...

Quoi qu'il en soit, l'érection de l'école exige que cette école soit facile d'accès pour tous les enfants des environs. Et elle ne l'est pas, la terre de Sœurs Grises divisant le territoire de ce district scolaire. La question devait nécessairement être mise à jour. M. Fontaine, dont on connaît les affinités avec M. H. A. Beauregard, le président, croyons-nous, de la compagnie du Bourg Joli et un des commissaires d'écoles, se fit l'apôtre et commença ses démarches auprès du Conseil pour obtenir que la susdite terre fut traversée par des rues, permettant accès aux terrains de Bourg-Joli et... bien entendu... à l'école. Voyons, MM. les Echevins, n'est-ce pas votre collègue, M. Fontaine, qui a été l'argumentateur infatigable de la nécessité de l'ouverture de ces nouvelles rues. Quelques-uns objectaient les dépenses nouvelles à encourir, mais le travail de M. Fontaine devait l'emporter et les démarches chez les Révérendes Sœurs Grises commencèrent d'abord subtiles, parfois presque amicales et à la fin menaçantes.

Les «bonnes Sœurs», pour nous servir de l'expression du *Clairon* reconnaissent le bien fondé des allégations, mais affirmaient que leur terre ainsi divisée par des rues, le nombre fut porté à huit, devenait pour elles difficiles d'accès et presque inutilisables pour le but qu'elles se proposent d'en tirer. Cependant, elles ne voulaient nullement entraver le progrès de cette partie de la ville. Pourquoi la ville n'achèterait point leur terre en bloc?... Impossible, répondaient les agents habiles, la charte municipale nous le défend!... Alors, organisez-vous pour la faire acheter, répondaient les Sœurs.

Et *Le Clairon*, qui sait si bien qu'à force de mentir, il en reste toujours quelque chose, n'affirmait pas moins que «Ces bonnes Sœurs refusent péremptoirement de vendre leur terre.»

Il est vrai que *Le Clairon* s'est fendu d'un long article pour rétracter. Il n'a pas dit cependant sous quelle pression, il a dû obéir

pour rétablir la vérité. Que nos lecteurs lui demandent donc... Il y a des gens que les petits billets doux de messieurs les avocats affectent au point de les rendre presque honnêtes. *Le Clairon* s'est donc rétracté, si toutefois on peut appeler une rétractation un tissu d'insinuations, dans son édition du 4 mai courant. «Notre note locale, disait *Le Clairon*, qui avait échappé au contrôle ordinaire de la rédaction, allait donc au-delà de l'idée véritable des propriétaires de cette terre.»

Nous étudierons dans un prochain la bonne résolution du journal de M. Bouchard et les insinuations malveillantes et injustes que *Le Clairon* a tenté d'exploiter.

M.-Eugène CHARTIER.

LE CHARBON

LA QUESTION DU JOUR

La question du charbon est à l'ordre du jour, menaçant de tourner en panique si le gouvernement et les consommateurs eux-mêmes n'y prêtent une attention immédiate.

Dans l'intérêt de nos lecteurs, nous avons fait une petite enquête pour nous assurer des prix actuels du marché et des causes qui provoquent autant d'anxiété parmi le public.

Le Canada est pour ainsi dire à la merci des Etats-Unis pour sa provision annuelle d'antracite, les principales mines de charbon se trouvant dans ce pays. Contrôlé par des intérêts divers, le précieux combustible a subi, comme bien d'autres produits d'ailleurs, la hausse organisée des producteurs eux-mêmes et des intermédiaires.

Les grandes compagnies minières peuvent se diviser en trois classes. C'est d'abord celle des compagnies de chemins de fer qui contrôlent d'immenses mines, les plus grosses productrices. C'est ensuite la classe des compagnies diverses qui vendent leur production en bloc aux compagnies de chemins de fer. C'est enfin les mineurs indépendants qui exploitent librement certaines mines et qui préfèrent vendre directement aux marchands et aux consommateurs plutôt que de «jobber» leur production.

La lutte entre les compagnies de chemins de fer et les compagnies indépendantes aurait été inégale et le gouvernement des Etats-Unis n'avait obligé les premières à fournir les wagons nécessaires pour le transport de la production des secondes. Aux Etats-Unis, contrairement à notre pays, où les ministres sont autant d'actionnaires des grandes compagnies, il existe une loi qui surveille les trusts et protège le consommateur.

Cependant depuis quelque temps, les compagnies de chemins de fer américains s'étaient empressées de faire servir les wagons à charbons pour tous autres usages que le transport du charbon. Elles viennent d'être sommées de livrer leurs wagons uniquement au transport du combustible.

Ce travail de surveillance se fait dans le pays voisin par une commission spéciale qui a nom «The Federal Trade Commission». Lors d'une récente session, elle a fait parvenir au Président du Sénat un rapport très intéressant de la situation actuelle.

Il y est dit que tout danger de disette de charbon est enrayé. Cependant le public doit se garder de créer une panique par une demande trop incessante, d'autant plus que la commission assure qu'il n'y a aucune raison pour une augmentation des prix durant cette saison. L'escompte ordinaire de 40cts par tonne en mai, de 30 cts en juin, de 20 cts en juillet et de 10 cts en août, escompte qui a cours aux Etats-Unis, sera chargé comme par les années passées.

Donc si la demande est faite comme à l'ordinaire, tout danger de panique est enrayé et le public sera ainsi protégé contre les exploitations des marchands. Achetez donc sans crainte, mais également avec discernement si les marchands se montrent par trop exigeants dans les prix.

Les prix actuels, aux mines naturellement, sont les suivants:

Qualité	Grosse Tonne	Tonne
	2,240 lbs	2,000 lbs
EGG	\$4.05	\$3.61
STOVE	4.30	3.84
CHESTNUT	4.40	3.93

Nous continuerons à donner les prix du marché. Que nos lecteurs ne se méprennent point cependant, ces prix sont ceux de la mine, les frais de transport et de charroriage doivent être ajoutés.

Voici maintenant la teneur d'une lettre que nous recevons d'une des plus grosses mines productrices des Etats-Unis. Nous sommes assurés que nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner une traduction succincte. Cette lettre est datée du 7 mai courant.

Monsieur le Directeur
de «La Tribune» de Saint-Hyacinthe.

«La récente conférence tenue à Washington entre les membres de la Commission Fédérale du commerce et les représentants de

l'Industrie du Charbon Anthracite a démontré le fait que, vu la déclaration de guerre, le gouvernement des Etats-Unis ne tolérera point une répétition des prix excessifs pour le charbon anthracite chargé au consommateur durant le cours de l'automne et de l'hiver derniers et qui existent encore dans quelques endroits.

«Nous prenons donc cette occasion pour vous avertir que des mesures sévères sont actuellement formulées par maintes compagnies et par les Opérateurs Indépendants pour une équitable distribution de leur tonnage sous des conditions qui élimineront toute chance de spéculation par les Agences de Vente, par les Courtiers ou encore par les Détailliers.

«En outre, pour nous conformer à cette politique, nous désirons vous avertir que tout tonnage que nous serons en état de vous expédier pour votre compte devra être distribué équitablement et à un profit raisonnable. Tout encouragement de votre part, soit en achetant ou en vendant du charbon à des prix excessifs, ou toute continuation de votre part à acheter même une partie de vos provisions de sources qui continuent la pratique de majorer le charbon à des prix exorbitants, sera, nous le croyons, au détriment de vos intérêts.

«Nous désirons vous convaincre de la nécessité de calmer les anxiétés de vos nombreux clients, qui n'ont pu encore se procurer leur provision pour l'hiver prochain, en les avisant qu'une forte production de charbon anthracite a été promise par les Compagnies productrices. et que vous êtes assurés que leurs besoins seront considérés en dû et bon temps et à des prix raisonnables. Nous désirons également vous assurer que pendant que nous avons beaucoup de commandes sur nos livres, nous croyons être en mesure de vous fournir une bonne proportion de vos besoins avant l'hiver, et par la même voie nous réclamons votre confiance et votre indulgence.

Pour le bien économique de notre pays et pour le meilleur intérêt de l'industrie de l'Anthracite, nous demandons que tout Opérateur, Agent de Vente, Courtier, ou Distributeur Détaillier qui chargent des prix incompatibles avec des profits raisonnables soient connus de façon à ce qu'ils soient rapportés à la Commission Fédérale du Commerce, à Washington.

«C'est notre espoir ardent que nous aurons votre concours sincère pour supporter cette politique et ces requêtes, rendues nécessaire par la déclaration de Guerre de notre Pays.»

Respectueusement.

oOo

Que nos concitoyens notent donc ces quelques idées, pu isées à leur intention. Nous continuerons à suivre cette troublante question du charbon, avec d'autant plus d'ardeur que l'an dernier ils ont été victimes de l'exploitation.

(Suite à la page 8)

LE FOYER



Une déclamation par semaine

Le Pater du Mourant

PAR P. DELAPORTE, S. J.

Il est là, haletant, brisé par l'agonie,
 Ses moments sont comptés et sa course est finie ;
 Dans une heure peut-être, ou ce soir, ou demain,
 La mort sur ce front pâle aura posé sa main.
 Hier, c'était le succès, l'amitié, l'espérance,
 Puis, plus rien ; plus de bruit ; déjà l'indifférence.....
 L'ombre gagne déjà ce regard affaibli ;
 Le râle tout à l'heure, et dans huit jours l'oubli....
 L'agonisant s'agite, il gémit, sur sa couche,
 Des mots entrecoupés s'échappent de sa bouche,
 Le regret l'envahit avec le souvenir ;
 Gloire, fêtes, bravos, tout cela va finir.....
 Il écoute, il attend. Quel silence et quel vide !.....
 La lampe, sur les murs, répand un jour livide ;
 Là-bas, sur l'acajou, le regard du mourant
 Voit ses livres écrits ou jetés en courant,
 Livres faits de scandale et parfois de blasphème,
 Livres dont on a vu rougir le vice même.
 Pour ces pages d'enfer que la vertu maudit,
 Il moissonna de l'or et Paris l'applaudit.
 Mais qu'importe Paris, lorsque la mort s'approche ?...
 Tous ces livres honteux sont là comme un reproche,
 Et Dieu va le juger.... Mais lui ne le sait pas,
 Dans la vie, au hasard, il dirigea ses pas,
 Sans but, au gré du vent, du bruit, de la folie.....
 Son âme, il s'en souvient pour l'avoir avilie ;
 Mais Dieu, le connaît-il ?... Surtout, l'a-t-il aimé ?...
 S'il le connaît, hélas ! c'est qu'il l'a blasphémé.
 Fils d'un siècle d'orgueil, il meurt dans l'ignorance ;
 Il eut quelques remords mais point d'humble espérance :
 La foi n'écrivit point dans son âme d'enfant.
 Ces biens qu'elle promet, ce mal qu'elle défend.
 Du matin de la vie à cette heure dernière,
 Ses lèvres, ni son cœur n'ont dit une prière.
 Aux plis de sa mémoire il chercherait en vain,
 Pour adoucir l'arrêt de son juge divin,
 Pour toucher sa clémence et pour fuir l'anathème,
 Le mot qui dit Pardon ou qui dirait : Je t'aime.
 Mais un ange le dit pour ce pauvre ignorant ;
 Un ange est à genoux près de l'homme mourant.
 La Sœur de charité qu'émeut tant de misère,
 A ses côtés, sans bruit, déroule son rosaire,
 Disant pour ce chrétien qui jamais ne pria,
 L'humble Pater Noster, l'humble Ave Maria.
 L'homme écoute : O ma sœur, dites, dites encore,
 Dites ces mots si beaux et si doux que j'ignore ;
 Notre Père des cieux. Que c'est beau, que c'est doux !
 Prier ; je veux prier comme vous.....
 La foi du baptisé s'éveille et se ravive ;
 Notre-Père, dit-il que votre règne arrive.....
 Mon Dieu, régnez sur moi qui descend au tombeau,
 Que votre volonté soit faite.... Oh que c'est beau !...
 Vrai miracle d'amour que la foi sainte opère,
 L'homme qui blasphémait disait à Dieu — Mon père !
 Il l'appelait d'un cœur confiant et contrit,
 Avec ces mots divins que Jésus nous apprit.
 — Notre Père, sauvez un pauvre enfant rebelle,
 Père, vous êtes bon.... Que la prière est belle !...
 L'espérance dans l'âme et les pleurs dans les yeux,
 Il mourut en disant : Notre Père des Cieux !...

Dans notre prochain numéro :

«LE VILLAGE» par André Dumas.

LISEZ ET FAITES LIRE
 "LA TRIBUNE"

Reve ou Cauchemar ?... (1)

A Maître Roger Raymond

Ce que vous m'avez fait rire, mon ami Roger ; comment avez-vous pu croire qu'une femme désirât vraiment devenir veuve ! Sans même connaître celle dont vous parlez, je suis convaincue que c'était là tout simplement une boutade d'enfant gâtée. Espérer devenir veuve un jour ! Le plus tard possible au moins ; car ne vous en déplaise, Monsieur Roger, il n'y a rien de plus charmant qu'un gentil mari, et, ne le sont-ils pas tous ? Où donc avez-vous pris que les hommes sont des êtres «grognons, bêtes et insignifiants» ; je proteste : a-t-on jamais vu ça ; quelles drôles d'idées vous avez.

Tous les jours, c'est vrai, on entend des réflexions plus ou moins originales, excentriques ; on peut les laisser passer ou s'en amuser : à votre guise. Mais là, vraiment, je trouve que c'est être un peu méchant que de publier une semblable boutade ; au moins si vous aviez mis des initiales. — X Y Z ? — Pourquoi pas ? toute femme aurait pu prouver à son mari qu'elle n'était pas la coupable. Pensez donc ! voilà tous les maris devenus soupçonneux au possible et prêts à se tirer une balle dans la tête pour rendre leur femme heureuse, comme vous le leur conseillez sans pitié. Ils sont tellement généreux les hommes ! si peu égoïstes !

Et puis, j'y pense, si le mien mon brave homme de mari allait s'imaginer que je suis la petite madame qui caresse son rêve aussi affreux ! Oh !..... tiens, je ne trouve plus ça drôle.... vite, je cache votre méchant billet. Mais, s'il allait entendre parler de ce rêve (plutôt un cauchemar).... Je tremble. O mon ami Roger, je vous en prie, rétractez-vous.

MADAME JEANNE.

(1) Voir «Le Courrier» du 5 mai, Rêves, de Roger Raymond.



PETITE PAGE DE L'HISTOIRE BELGE (1)

Je vous l'apporte telle qu'elle me fut contée. La vérité perce difficilement les brunes que les passions politiques enroulent autour des grands de ce monde. Mais il est toujours préférable de croire au beau, au bien de chaque chose ; l'âme en est plus reposée, plus sereine. Et du reste le jugement dernier, l'heure de la suprême justice remettra tout au point.

J'imagine cependant que nous trouvant alors nous-mêmes fixés sur notre sort éternel, nous resterions bien calmes en présence de faits qui ici-bas piquaient notre curiosité.....

Le roi Albert de Belgique, ce noble souverain dont le nom restera synonyme d'honneur, de fidélité et de vaillance ne fut point vous le savez, l'héritier direct du roi Léopold II.

Celui-ci, (qui avait succédé à son père Léopold I, fondateur de la dynastie) eut un fils qui parut à peine sur la scène du monde, sous le nom de comte de Hainaut.

Né en juin 1859, au château de Laeken, résidence préférée de la famille de Belgique, il mourut au mois de janvier 1869, dans la chambre même où son grand-père avait rendu le dernier soupir. Il ne laissait de son passage dans la vie que le souvenir d'un enfant à l'intelligence précoce, d'une âme d'élite, qui unissait à un cœur délicat et généreux, une angelique piété.

Les journaux du temps racontent avec émotion la touchante cérémonie dans laquelle Mgr Deschamps, archevêque de Malines fit faire à l'enfant royal, sa première communion au lit de mort. Quelques jours plus tard, la petite âme s'envolait, et le roi dans sa douleur profonde, recevait un coup terrible qui ne devait jamais s'effacer.

Le 3 juin, de cette même année, naquit le prince Baudoin, fils du comte de Flandre, neveu du roi Léopold II, frère aîné d'Albert I, et héritier présomptif de la couronne. «Il devint vite très populaire dans le pays, disent ses biographes ; ce qui le caractérisait, c'était sa foi vive en Dieu et sa charité pour le prochain.

Il s'inspirait du nom qu'il portait et un jour, devant plusieurs officiers, il disait : Je porte un trop grand nom pour que je puisse le déshonorer de quelque façon que ce soit.»

Sa vie était admirable de simplicité : c'était la vie d'un étudiant de la bourgeoisie. A sept heures du matin, il se mettait au travail, étudiant surtout les questions du domaine de l'art militai-

re qui l'intéressait particulièrement.

«L'introduction dans l'armement du fusil à tir rapide et des poudres nouvelles lui suggéra le sujet d'une conférence qu'il donna à ses camarades des carabi-

niers, avec une telle entente de la question, que spontanément, les officiers demandèrent que le prince permit l'impression de son travail ; mais sa modestie s'y refusa.

«Mon travail n'est pas assez intéressant, leur dit-il ; à mon âge, on pose les questions, on peut les discuter : on n'en donne pas la solution.»

Et cependant le prince possédait une érudition peu commune. On n'avait osé espérer chez un chef si peu secondé par l'expérience, une connaissance si nette, si profonde de l'art de la guerre.»

A Bruges, un discours qu'il fit en flamand, le 17 août 1887, souleva un tel enthousiasme que le peuple voulut détailler les chevaux de sa voiture. Partout il se montrait simple, cordial, affable et bon.

Le roi l'aimait profondément et l'initiait lui-même au maniement des affaires publiques comme aux mystères de la diplomatie. Le prince aimait beaucoup les manœuvres.

«Un matin de décembre par un froid sibérien, il alla prendre le commandement des troupes à la caserne du Petit-Château pour leur faire exécuter une manœuvre dont il avait réglé les détails et la marche. La bise glaciale soufflait tellement qu'on en était aveuglé, et il gela au point que la bouche des musiciens menaçait de se coller à leurs instruments.

Les carabiniers portaient néanmoins en riant, car le prince leur avait dit sur ce ton de cordialité auquel un soldat ne reste jamais insensible : «Il fait un peu frisquet ce matin : ça donne de l'entrain. N'est-ce pas que vous aimez mieux ça que la pluie ?» Inutile d'ajouter que la manœuvre fut réussie de tous points.

Chrétien, il était fidèle observateur des lois de l'Eglise, on le voyait chaque dimanche à la messe de sa paroisse St-Jacques avec toute sa famille.

De passage à Paris, à l'Exposition de 1889, un banquet lui fut offert un vendredi ; il s'en aperçut à temps et demanda que l'on servit en maigre.

On dit que ce fut une pneumonie qui en quelques jours enleva ce jeune prince à l'admiration de son peuple, à l'affection et aux espérances des siens. En

SE GARDER DE AUTOINTOXICATION

L'état Dangereux, qui produit
Plusieurs Maladies
Bien Connues.

COMMENT SE PREVENIR CONTRE CES MALADIES

"FRUIT-A-TIVES"—Le Merveilleux
Remède aux Fruits—vous Protègera.

L'auto-intoxication signifie empoisonnement de soi-même, causé par la constipation continuelle ou partielle, ou le mouvement insuffisant des intestins.

Les matières de rebut qui devraient s'échapper du corps, sont au contraire absorbées par le sang. Comme résultat, les *rognons* et la *peau* se trouvent surchargées dans leurs efforts pour débarrasser le sang de poison.

Ce genre d'empoisonnement du sang cause fréquemment l'indigestion, la perte de l'appétit et le dérangement de l'estomac. Il peut produire les maux de tête et l'insomnie. Il peut irriter les *rognons* et causer des douleurs dans les reins ou le dos, le rhumatisme, la goutte et les douleurs rhumatismales. "Fruit-a-tives" guérit toujours l'auto-intoxication ou l'empoisonnement de soi-même—car "Fruit-a-tives" agit délicatement sur les intestins, les rognons et la peau, fortifie les intestins et tonifie tout le système nerveux.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

pleine connaissance, avec courage et foi, il reçut les derniers sacrements et expira entre les bras de sa mère et de son frère (aujourd'hui le roi Albert I) au jour anniversaire de la mort de son cousin le comte de Hainaut, 22 ans plus tard.

Ce fut une consternation générale en Belgique, la nouvelle paraissait tellement inouïe qu'elle frappait le pays tout entier et que l'on se refusait à y croire. . . .

J'ai choisi pour la mettre sous vos yeux, la courte histoire de ces deux princes, car elle appartient à une famille royale qui nous est devenue chère. Mais je pense aussi à tant de jeunes vies dont l'aurore fut resplendissante de grandeur et qui s'évanouirent dans une sombre nuit de souffrance de trahison ou de martyre.

Je songe à ceux, plus humbles qui, il y a un an, partaient vers la gloire sur l'âpre sentier de l'héroïsme et du devoir, et qui jamais plus ne prendront le chemin du retour. Je pense à toutes les victimes qui tombent, et les vers de Malherbe chantent à ma mémoire :

Le pauvre en sa cabane où le
[chaume le couvre,
Est sujet à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières
[du Louvre,
N'en défend point nos rois.

•••

De murmurer contre elle, et de
[perdre patience,
Il est mal à propos :
Vouloir ce que Dieu veut est la
[seule science
Qui nous met en repos.

FRANCE HAIZE.

3 août 1915.

(1) Retrouvant cette chronique que nous avait faite France Haize, une collaboratrice dont les lectrices de "La Tribune" se souviendront longtemps, nous avons cru intéressant de lui donner publication. Vieille de deux ans bientôt, la prose de France Haize n'aura pas moins de valeur.

Organisation Sociale et Religion

On demandait, il y a quelques jours, si l'Union Saint-Joseph était une société catholique, et celui qui posait, bien sérieusement cette question, semblait hésiter à répondre par l'affirmative.

Pourtant, il ne faut pas réfléchir longtemps pour se convaincre que l'Union Saint-Joseph est bien ce que l'on appelle une organisation sociale catholique. Les Constitutions ou Statuts de la Société sont très explicites : il suffit de lire : pour être admis dans l'Union il faut être catholique et catholique fidèle à ses devoirs religieux ; les membres du Comité de Régie règlent leurs difficultés et administrent la Société d'après les principes de la morale catholique ; la fondation de la Société et le choix du Patron S. Joseph, ne s'expliquent que par le désir de faire contre poids aux sociétés neutres. Mgr Moreau, un des fondateurs de l'Union, n'écrivait rien autre dans sa circulaire du 1er avril 1890, quand, recommandant aux catholiques du diocèse d'entrer dans l'Union Saint-Joseph, il donnait pour raison qu'il y a aujourd'hui une foule d'associations parmi lesquelles de très mauvaises. Pour les catholiques, ajouta-t-il, il leur faut prendre garde de se mêler aux sociétés où la religion n'a pas le principal rôle.

Voilà plus qu'il n'en faut pour répondre à la question : L'Union S. Joseph est elle une société catholique ?

Ce qui a amené le doute dans l'esprit de cet homme, c'est probablement qu'il n'a pas su distinguer et bien comprendre le rôle de la religion dans les organisations sociales.

Toutes les associations catholiques, qu'elles soient ouvrières, financières ou de bienfaisance, doivent reposer sur une base religieuse, si elles veulent vivre, prospérer et ne pas tourner à mal.

Assurément, ces associations ne peuvent, ni ne doivent, sous le rapport matériel, civil et social, se consacrer exclusivement et de préférence aux pratiques de la vie chrétienne et en particulier aux dévotions de l'Eglise, comme le font les confréries et les congrégations, sociétés qu'on ne saurait trop louer, mais elles doivent avoir pour fondement la religion, c'est-à-dire un christianisme sincère et vivant, et, pour règle, la morale chrétienne ; elles ne doivent pas exclure la religion, mais elles doivent chercher à s'en inspirer dans tous leurs actes. Si les associations ne font pas cela, non seulement elles seront stériles et ne dureront pas, mais encore elles dégèneront vite et ne feront qu'augmenter le mal.

L'expérience a démontré que toutes les sociétés, qui n'ont pas voulu suivre cette doctrine, n'ont pas été heureuses. Le plus grand nombre sont allées à une faillite financière ; d'autres ont végété, sans améliorer le sort de leurs membres ; le reste est allé se joindre au socialisme pour le malheur moral et religieux, et souvent matériel, de tous ceux qui en faisaient partie.

Cet enseignement n'est pas le fait d'un homme, c'est celui de l'Eglise, de Léon XIII et de Pie X, et des évêques du monde entier. Qui oserait soutenir qu'ils se trompent ou qu'ils ne disent pas la vérité.

Toutes les organisations sociales doivent s'établir sur ce fondement religieux. Du maintien fidèle de ces principes, dépendent leur prospérité et leur influence pour le bien. La religion doit pénétrer l'homme tout entier, elle doit pénétrer ses désirs et ses répulsions, ses actes et ses abstentions, elle doit le reprendre, s'il fait un faux pas, l'encourager, s'il faiblit dans ses travaux, ses luttes, ses souffrances.

Les membres de toutes les associations doivent donc s'accoutumer à envisager leurs travaux, leurs efforts, leurs difficultés, leurs intérêts d'un point de vue religieux. Il n'est pas douteux que le bien-être matériel ne dépende principalement de la conservation de la foi et de l'observation des préceptes de la morale chrétienne.

Dans les peines et les difficultés ouvrières, dans l'administration des Sociétés, dans les relations de membres à directeurs, dans toutes les circonstances où certains différents doivent être réglés, quels sont les hommes qui ont rendu difficile la solution du problème et quels sont ceux qui ont travaillé, généreusement et habilement, à éloigner les obstacles et à préparer une solution pacifique et avantageuse à toutes les parties. Ouvrons les journaux ou mieux les revues sociales et nous constaterons que les premiers, ceux qui ont poussé au désordre, n'étaient pas des hommes que la religion éclairait et dirigeait, mais qui appartenaient, presque toujours aux sociétés où la religion ne tient aucune place. Par contre, l'élément de l'ordre et des solutions justes recrutait tous ses partisans parmi ceux qui aimaient et respectaient l'Eglise, qui obéissaient à ses préceptes et fréquentaient ses sacrements.

La Gazette du Travail, publiée par le gouvernement d'Ottawa, est très intéressante à ce sujet. Pour ceux qui connaissent notre pays et sont au courant des questions sociales canadiennes, il n'y a plus de doute que les organisations neutres et où la religion n'a rien à faire, parce qu'on l'en a exclue, n'ont pas aidé beaucoup à la solution des difficultés et souvent elles doivent porter la responsabilité d'un grand nombre d'excès et de dommages matériels.

Ce qui fait le grand danger de cette absence de religion dans les organisations sociales, c'est que les supérieurs, comme les inférieurs ; les gouvernants, comme les gouvernés ; les ouvriers, comme les patrons, sont également éloignés de la vérité et de la justice.

Donc, pour qu'une société ou une organisation sociale soit catholique, il faut imprimer dans l'esprit des membres les principes de la religion catholique, il faut leur montrer, d'une manière convaincante combien ces principes sont solides, raisonnables et efficaces pour le temps et pour l'éternité ; et il faut que l'association, tout en restant dans sa sphère et en s'occupant du bien matériel de ses membres, s'appuie sur la religion la mette à la base de toutes les solutions, et en suive les principes et les préceptes.

De cet exposé, il découle bien clairement que notre Union S.-Joseph est une société catholique. Rien chez elle qui ne soit pas conforme à la doctrine et aux directions de l'Eglise.

C'est ce qui explique la prospérité de cette association de secours mutuel. Observant en tout la stricte justice, ne méprisant jamais la charité, voulant avant tout être ce que l'ont voulu ses fondateurs, une société catholique, elle ne pouvait que se développer sûrement et rapidement. Elle a les promesses de vie, parce qu'elle est appuyée sur le seul roc inébranlable, la religion.

Mères Reconnaissantes

Les mères qui ont une fois employé les Tablettes Baby's Own pour leurs petits ne cessent plus de faire l'éloge de ce remède. Parmi elles se trouve Mme Marcelle Boudreau, de Mizonette, N. B., qui écrit : "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que je connaisse pour les petits enfants. Je suis très satisfaite de ce qu'elles ont fait pour mes enfants." Les Tablettes régulent les intestins et l'estomac, guérissent la constipation et l'indigestion ; cassent les rhumes et les fièvres simples : en réalité, elles guérissent tous les maux bénins des enfants.

Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou on peut les avoir par la poste à raison de 25 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Le Travail ardu

a vite produit son
effet sur vous

Les hommes d'affaires et les gagnepain, les victimes de l'épuisement nerveux

Lorsque les ennuis s'ajoutent au surmenage, les hommes deviennent vite les victimes de l'épuisement nerveux—ou de la neurasthénie—comme le médecin l'appelle. Certaines gens n'ont aucune réserve de force dans leur système pour faire face à l'effort ; d'autres abusent de la force qu'ils possèdent.

Si vous constatez que vous êtes nerveux et pas sûr de vous, que vous dormez mal et que vous vous éveillez fatigué et tout moulu, vos nerfs sont en désordre. Les autres symptômes sont l'incapacité à apporter de l'attention à votre travail ; l'appétit est capricieux ; votre dos est faible, et vous êtes très déprimé.

Un seul ou plusieurs de ces symptômes sont l'avertissement que vous devriez mettre ordre à cela en nourrissant vos nerfs avec l'aliment dont ils ont grandement besoin, c'est-à-dire un sang riche et rouge produit par les Pilules Roses du Dr Williams.

Ces pilules ont guéri des milliers de cas de désordres nerveux y compris la dépression nerveuse, la névralgie, la danse de Saint-Guy et la paralysie partielle. En voici un exemple. M. P. H. Callan, un homme d'affaires bien connu de Coleman, I. P. E. déclare : "Je dois ma bonne santé actuelle, si non ma vie, aux Pilules Roses du Dr Williams.

J'ai toujours été un homme actif, et lorsque ma santé commença à s'en aller, j'y prêtai très peu d'attention, car je croyais que ce ne serait qu'une faiblesse passagère. A mesure que le temps passait, je m'aperçus que mon état empirait. J'allai consulter un médecin qui me dit que non seulement j'étais très épuisé, mais que mon système nerveux était très dérangé.

Je maigrissais, mon appétit était nul, je dormais mal et en dépit du traitement du médecin je devins tellement faible que je dus abandonner mes affaires et rester à la maison. Le temps passait et je devenais de plus en plus

faible, et mes amis étaient très alarmés de mon état.

J'en étais rendu à ce point, lorsque l'on me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et comme le remède de mon médecin ne me faisait pas de bien, je décidai de faire l'essai de ces pilules. Après en avoir pris trois boîtes je pouvais dire qu'elles me faisaient du bien. Après huit boîtes, je fus en état de reprendre mes affaires et l'on était surpris de me voir debout.

Je continuai à prendre de ces pilules jusqu'à ce que j'en eus pris douze boîtes, et après cela j'étais bien portant comme je ne l'avais jamais été auparavant. Mes amis me félicitèrent de mon retour à la santé parfaite.

Je crois à présent que si j'avais pris des Pilules Roses du Dr Williams dès le début de ma maladie, j'aurais non seulement épargné beaucoup d'argent en frais de médecin, mais que je serais revenu plus vite à la santé. Je ne saurais trop louer ce remède et je le recommande à toutes les personnes qui se sentent faibles, nerveuses ou épuisées."

Vous pouvez avoir les pilules Roses du Dr Williams chez tout vendeur de remèdes ou par la poste à 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

EN RUSSIE

La Prohibition

Les journaux ont déjà annoncé que l'établissement de la prohibition en Russie avait eu des résultats merveilleux à bien des égards. Nous avons en main une étude très sérieuse publiée par "The National City Bank," de New-York, dans laquelle nous trouvons les renseignements suivants :

Au 14 août 1916 le montant des dépôts dans les banques d'épargne de Russie s'élevaient à 3 milliards, 200 millions de roubles, ou, plus de un milliard, 600 millions de piastres.

Ces dépôts avaient augmenté rapidement même pendant la guerre. Cette étude attribue cet accroissement des dépôts d'épargne surtout à l'abolition du commerce de boissons enivrantes.

On ajoute même que le paysan russe, aujourd'hui, au lieu de dépenser son argent pour consommer de l'alcool, ce qui se pratiquait presque universellement, l'emploie à améliorer ses conditions d'existence sous forme de vêtements, d'aliments mais aussi à augmenter prodigieusement ses épargnes.

C'est ainsi que les Banques d'épargne ont accumulé en moins de deux ans 775 millions de piastres de dépôts provenant des épargnes accumulées par les paysans.

Que valent donc après cet exemple les prédictions des partisans du commerce maudit de l'alcool qui prétendent que la disparition de ce commerce causerait un mal économique à notre pays. Ce sont là des chiffres indiscutables et qui ne sauraient être mis en doute, ayant été puisés aux sources officielles.

Notes Locales

FUNERAILLES DU R. P. HAGE

Les funérailles les plus importantes ont été faites, lundi dernier, au très révérend Père Joseph Henri Hage, ex-provincial des Dominicains, à 9 heures 30, en l'église Notre-Dame du Rosaire, au milieu des représentants de toutes les classes de la société, des communautés religieuses de notre ville et d'un nombreux clergé régulier et séculier. Le service a été chanté par le T. R. P. Langlais, provincial des Dominicains, assisté des RR. PP. Chamberland et Dupras, comme diacre et sous-diacre. Mgr Bernard assistait au trône. Au chœur on remarquait les RR. PP. du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, des délégués de la maison de la province du Canada et des Etats-Unis ; du couvent d'Ottawa, les RR. PP. Rouleau et Côté ; du couvent de Fall-River, le T. R. P. Chamberland, prieur de la maison de Lewiston ; les RR. PP. Archambault et Cauchois, de la maison de Notre-Dame de Grâce ; les RR. PP. Marien, Dupras et Casavant, de la maison de Québec ; le R. P. Couet, de Montréal ; le R. P. Bourque ; Mgr Guertin, V. G., l'abbé Emile Chartier, représentant de l'archevêque de Montréal ; le chanoine O'Donnell, les abbés Laroche, N. C. Leduc, J. B. A. Allaire, le R. R. P. Anselme, gardiens des Franciscains de Montréal ; L. A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; J. E. Binette, du séminaire de Ste-Thérèse ; P. H. Perrier, curé du Mile-End ; E. Provost, curé de Lachine ; C. H. Tétrault, curé de Sorel ; H. Bélisle, curé de St-Jude ; A. Têtu, curé de Québec ; D. V. Dellemare, de Fall-River ; l'abbé Desrochers, de la cathédrale ; P. A. Trudeau, chapelain au Précieux-Sang ; J. B. Nadeau, chapelain à l'Hôtel-Dieu.

La partie musicale a été rendue selon le rite des fils de Saint-Dominique. M. Téléphore Urbain était à l'orgue. Les porteurs étaient les RR. PP. Benoit, Lamarche, Ouimet et Piché. L'inhumation a eu lieu au cimetière des pères Dominicains.

Le samedi précédent, à Notre-Dame de Grâce, les RR. PP. Dominicains ont chanté un service solennel pour le repos de l'âme du R. P. Hage. Le R. P. Béliveau, prieur du Couvent des Dominicains de notre ville, a célébré la messe. Après la messe, la dépouille mortelle avait été transportée dans notre ville.

BENEDICTION DE SALLES
Mercredi dernier, les Zouaves de notre ville ont eu une joyeuse réunion dans leur nouveau Casino de la rue St-Dominique, à la suite de la bénédiction solennelle de leurs salles.

M. le curé Senécal a présidé à la cérémonie, ayant à ses côtés le R. P. Hamel, le curé de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, le R. P. Tremblay, le dévoué supérieur du Patronage de St-Vincent de Paul, MM. les abbés Desrochers, Tanguay, Desranleau, et M. l'abbé Laroche, l'aumônier des Zouaves, le R. F. Edmond, M. le Chevalier L. F. Chartier, etc.

Le Meilleur Traitement • pour la Constipation

L'expérience de quelqu'un qui s'y connaît et qui met les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie au premier rang.

Il n'est pas difficile de se procurer un remède qui fait fonctionner les intestins. Mais le traitement de la constipation et des complications qui s'en suivent, c'est une autre affaire. La constipation des intestins est ordinairement précédée par une action lente du foie. Il s'en suit que la constipation doit être guérie, le foie doit être remis en bon état. Et c'est là que se trouve le secret des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Elles activent le fonctionnement du foie et produisent une bonne quantité de bile qui est le cathartique de la nature. Le foie, les reins et les intestins sont fortifiés et réglés et les maux du système digestif disparaissent.

M. H. M. Bell, d'Innisfail, Alta., écrit : "Depuis longtemps je fais usage des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie que j'ai reçu de votre établissement. Je pense avoir employé, pendant ma vie, presque toutes les meilleures pilules connues parce que j'étais sujet à la constipation et que je souffrais de la mauvaise digestion. Un ami me recommanda les pilules du

Dr Chase pour les reins et le foie et je puis dire en toute sincérité que de toutes les pilules que j'ai essayées rien ne m'a mieux convenu—ce remède ne donne pas de crampes—il fonctionne toujours et il est bon pour les reins. Voilà ce que j'en pense après une épreuve sérieuse et vous pouvez vous servir de ce témoignage à votre guise."

Cette lettre devrait vous convaincre des mérites des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, mais il n'y a rien comme l'expérience personnelle. Si vous ne désirez pas risquer 25 cents pour une boîte, écrivez-nous pour avoir une boîte d'échantillons gratuite, en mentionnant où vous avez lu cette annonce. Mettez ce remède à l'épreuve lorsque vous souffrez d'indigestion, constipation, biliosité, ou de douleurs dans le dos et dérangements des reins. Les résultats vous prouveront bientôt la supériorité des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Une pilule par dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands ou de la Edimansons, Bates & Co., Limited, Toronto.

Après la bénédiction des salles, les Zouaves présentèrent les armes et leur président, M. M. E. Chartier souhaita la plus cordiale bienvenue aux assistants. Et ils étaient nombreux ceux qui avaient tenu à passer une soirée agréable chez nos Zouaves.

La partie de cartes fut chaudement disputée. Sur neuf parties le R. P. Tremblay, M. l'abbé Desrochers et M. l'abbé Laroche en remportèrent huit. Après tirage au sort, M. l'abbé Desrochers fut l'heureux détenteur du cadeau souvenir dédié au vainqueur. M. D. Morin remporta le deuxième prix. M. L. Morrier se contenta du prix de consolation.

Après la partie de cartes et au milieu d'un concours de pool, un succulent goûter fut servi. Durant la soirée M. le sergent Stanislas Barbeau fut décoré pour les services rendus à l'Association.

INCENDIE

Dans la nuit de mercredi à jeudi les pompiers ont dû combattre un incendie qui avait originaire dans l'établissement de tailleur de M. Anger, l'ancienne place de M. W. Dufresne, sur la rue Cascades. Après quelques heures d'une lutte opiniâtre, nos pompiers ont réussi à arrêter le progrès des flammes.

LE P. DOYON AU CANADA

Le R. P. Doyon, O. P., le valeureux aumônier du non moins valeureux 22^{ème}, est attendu au Canada. Le Révérend Père y passera quelques jours en congé et retournera au front reprendre ses fonctions d'aumônier. Bienvenue au Père Doyon !

On a dit de lui qu'il a fait le 22, et qu'il l'a suivi dans son immortalité. Aussi, c'est tout le 22^{ème} Canadien-français que nous saluerons en lui.

LES ETUDIANTS EN VOYAGE

Les philosophes du Séminaire ont fait mardi dernier leur voyage annuel à St-Hilaire. Le départ joyeux et la journée ensoleillée leur ont fait oublier le retour pluvieux, mais les étudiants ne sont pas pour si peu chagrins et ils l'ont prouvé par leurs chansons qui ont réveillé les échos de nos rues tranquilles. Bravo, étudiants, la gaieté du cœur est la meilleure. Nous espérons que l'un d'eux nous rapportera toutes les péripéties de ce beau voyage.

CONFIRMATION

La cérémonie de la confirmation à l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, mercredi dernier, a été des plus imposantes ; 204 enfants y ont reçu l'onction sacrée des mains de S. G. Mgr Bernard. Dans le cours de l'avant-midi, ces gentils petiots avaient communie solennellement. M. Gaudreau, le gérant du "Courrier", et Mme Gaudreau ont agi comme parrain et marraine des nouveaux confirmés.

MERCI AUX CONFRERES

Nous remercions sincèrement les confrères qui ont salué notre dernier anniversaire par des paroles par trop élogieuses. Nous tenterons d'être tout ce qu'ils veulent de nous.

Itineraire de la Visite Pastorale de Mgr Bernard.

Mai. — L'Ange Gardien, 29 30 et 31 mai.

Juin. — St-Romuald de Farnham, 31 mai, 1 et 2 juin ; Sainte-Brigide, 2, 3, 4 ; Sainte-Angèle, 4, 5, 6 ; St-Grégoire, 6, 7, 8 ; Saint-Athanase, 8, 9, 10.

Interruption :-

Juin. — Sainte-Anne de Sabrevois, 13, 14 ; St-Georges de Henryville, 14, 15, 16 ; St-Jacques de Clarenceville, 16, 17 ; St-Sébastien, 17, 18, 19 ; St-Pierre de Varennes 19, 20 ; Notre-Dame Des Anges, 20, 21, 22 ; St-Alexandre, 22, 23, 24 ; Ste-Sabine, 24, 25 ; Saint-Ignace, 25, 26 ; St-Damien de Bedford, 26, 27, 28 ; St-Armand, 28, 29 ; St-Frs d'Assise, Frelighsburg, 29, 30 ; Sainte-Croix de Dunham 30 et 1 juillet.

Juillet. — Sainte Rose de Lima, Sweetsburg, 1, 2 ; Saint-Vincent Ferrier, Adamsville, 2, 3 ; St-Alphonse de Grandy, 3, 4 ; Notre-Dame de Granby, 4, 5, 6 ; Saint-François-Xavier de Shefford, 6, 7 ; Saint-Edouard de Knowlton, 7, 8 ; Saint-Bernardin de Waterloo, 8, 9, 10 ; Saint-Joachim de Shefford, 10, 11.

PERSONNEL

— M. L'Abbé Régis Boivin, fils de Dame Veuve C. A. Boivin, de cette ville, vient d'entrer au Monastère des Dominicains pour y prendre l'habit le 26 mai.

M. L'Abbé Boivin était curé de Somerset, Mon., et a remis sa paroisse entre les mains de son archevêque.

Le T. R. Père Henri Hage

Suite de la 8ème page.

ressources de la science la plus habile et la plus attentive, tous les soins assidus d'une charité inlassable et d'un dévouement de chaque instant réussissent à retarder pendant de longs mois le coup fatal, mais non à l'écartier. Cloué à la croix, il y est resté sans murmures, avec amour, priant sans cesse, baisant la main miséricordieuse de Dieu qui le purifiait par la douleur et les alternatives d'espoirs et de sacrifices renouvelés, tout enveloppé enfin d'une atmosphère surnaturelle qui le sanctifiait. Il aurait désiré vivre plus longtemps, se dévouer encore au service de Dieu et des âmes ; mais en offrant généreusement sa vie, les yeux et les lèvres fixés sur la croix du Sauveur, il a pu atteindre plus parfaitement encore le terme de sa vocation d'apôtre qu'il avait reçue dans le Christ Jésus. Sa longue maladie a été comme la dernière cime d'une vie belle, édifiante et féconde. Trois fois au cours de l'année, il a reçu les derniers sacrements. La veille de sa mort, le matin de la fête de l'Assomption, il communiait. Un père était à son chevet avec sa bonne et dévouée garde-malade lorsqu'il expira à deux heures et demie de la nuit. Sa mort a été pieuse comme sa vie, douce et confiante comme celle de tant de nos saints.

Un service sera chanté demain matin à Notre-Dame de Grâce et lundi, le 21, ses funérailles auront lieu à Saint-Hyacinthe, où il sera inhumé dans le cimetière de la Communauté.

A la Province de France, la mère toujours aimée de notre Province Canadienne de Saint-Dominique, à qui nous sommes redevables des précieux services rendus par le T. R. P. Henri Hage et dont il est resté le fils aimant et fidèle, nous offrons l'expression de notre sincère reconnaissance et de notre commune douleur.

A ses deux vénérées sœurs, qui ont suivi de loin leur cher frère dans le sacrifice et l'affection du cœur, en participant aux mérites de son apostolat comme des anges de prière, nous garderons un pieux souvenir auprès de Dieu, afin que leur deuil soit adouci par les espérances du rendez-vous éternel.

A ses médecins et aux bonnes Sœurs de la Providence nous devons, non pas une expression passagère seulement, mais un témoignage éternel de gratitude, pour les soins délicats et attentifs dont ils ont entouré notre cher malade.

Tous les religieux acquitteront sans tarder les suffrages demandés par nos Constitutions. Je prie les Supérieurs des Couvents de bien vouloir y ajouter un service solennel que l'on chantera aussitôt que possible.

Je demeure avec respect, mon Très Révérend et cher Père, Votre très humble et religieusement dévoué en Notre-Seigneur et Saint Dominique.

Fr. E.-A. LANGLAIS, O. P.,

Pr, Provincial

La "Revue Dominicaine," juin 1917

ECOUTEZ-LES DONC !...

"Le pays entier nous regarde", c'est M. le Maire qui a dit cela à l'Hôtel-de-Ville.

Oui, et nous écoutons et à l'Hôtel-de-Ville et au Kiosque, l'autre soir, quand M. Morin et M. Bouchard ont parlé.

M. le Maire a dit d'étranges paroles. (Voir *Le Clairon* du 11 mai 1917, en 1ère page) Oyez !...

Nous avons deux mères-patrie, l'Angleterre et la France, plus une autre patrie, le Canada !... Rien que cela ?... Nous voilà riches !...

Nos compatriotes, les Canadiens de langue anglaise ont fait plus que nous pour l'enrôlement. — Ouida !... Pourquoi a-t-on volé les rapports officiels à Ottawa ?...

Si les jeunes Canadiens-français ne s'enrôlent pas, ils flanchent et se soustraient à leurs devoirs, parce qu'ils feront moins que les Canadiens de langue anglaise. — De grâce, tournez-vous, M. le Maire. Nous verrons ensuite...

M. Morin trouve que l'Angleterre a un fardeau énorme sur les épaules, il admire la participation des colonies, il tient que nous sommes solidaires de l'Angleterre. De là, à la conscription obligatoire, il n'y a qu'un pas, et, si le Maire a de la logique, il le franchira.

Les idées de M. Bouchard ne sont pas très différentes de celles de M. Morin. Au Kiosque, ils ont parlé tous les deux : Hourrah, pour l'enrôlement !...

A les entendre nous n'avons pas encore assez fait pour l'Angleterre. Pourtant, tant que les Etats-Unis n'auront pas mis 5,000,000 d'hommes sous les armes, et ne se seront pas endettés de \$13,000,000,000, ils n'auront pas fait leur devoir. Puisque au dire de notre bouillant Maire et de notre pédantissime député 400,000 hommes ne sont pas assez, il faut encore des recrues.

Lisez, M. le Maire et M. le Député : il y a en Canada 8,000,000 d'habitants, faisons les chiffres ronds. Il y a bien autant de femmes que d'hommes, donc 4,000,000 d'hommes. Au dessous de 18 ans et au dessus de 50, il faut compter au moins 2,000,000 d'hommes. Donc de 18 à 50 ans, il y a 2,000,000. Les 400,000 enrôlés représentent donc une proportion de 1 à 5. Sur cinq hommes, il y en a un d'enrôlé.

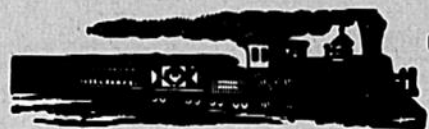
Cette proportion très forte est cependant inférieure à la réalité, puisqu'en 1911 il n'y avait au Canada que 1,888,815 hommes de 18 à 45 ans. Si on retranche les invalides, la proportion est plutôt de une recrue sur chaque quatre canadiens de 18 à 50 ans.

Et M. Morin, et M. Bouchard, et M. Payan trouvent que ce n'est pas assez. Ils sont encore en faveur de l'enrôlement. A moins qu'ils parlent pour et soient contre. Ça s'est déjà vu cela...

J'AI VINGT ANS.

HORAIRE

DES TRAINS



I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.30 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets s'adresser à

E. PICARD,

35 Rue Laframboise.
Agent des billets de l'Inter-colonial, St-Hyacinthe.

Q. M. & S. R.

ST-HYACINTHE—SOREL.
Tous les jours, dimanches exceptés.
ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, & LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m.
Arrive à Iherville à 12.00 (midi) 7.00 p. m.
Trains arrivant à St-Hyacinthe de Sorel à 8.10 a. m. et d'Iherville à 3.15 p. m.
Train spécial voyageant le samedi seulement d'Iherville à Sorel. Départ pour Sorel à 9 hrs a. m.
Départ pour Iherville à 5.40 p. m.
Billets pour n'importe quelle station au Canada et aux Etats Unis en vente chez
L. BOURBEAU, Agent à la Station
N. J. FERGUSON,
Gérant Général des Passages

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860 Siège social : Québec
CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00
CAPITAL PAYE \$2,000,000.00
RESERVES \$1,954,843.25

220 Succursales et sous-agences dans la province de Québec. Succursale à Paris, France, rue Aubert.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés; l'intérêt est capitalisé deux fois l'an sur la balance minimum de chaque mois

Nous recommandons au public voyageur nos Mandats de voyages et nos Lettres de Crédit payables dans tous les pays du monde.

P. A. LABADIE Gérant à ST-HYACINTHE

Tournez Simplement un Commutateur

Ce superbe poêle électrique est une vraie merveille... Il donne une cuisin propre, rapide et parfaite.

Vous trouverez dans plusieurs de nos familles canadiennes ce joli poêle électrique. Elles suivent le progrès, et savent apprécier la bonne cuisine, propre et rapide.

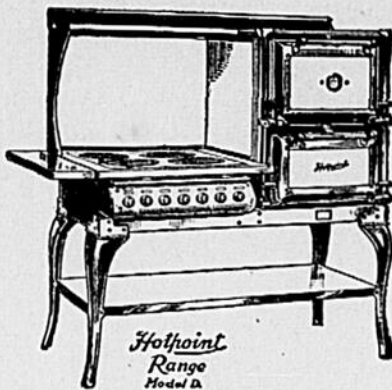
Les aliments ont meilleur goût, sont plus nourrissants lorsqu'ils sont cuits à l'électricité.

L'usage d'un poêle électrique ne coûte pas cher. Ne souffrez plus longtemps la poussière de la cendre, les odeurs désagréables du gaz, et la chaleur accablante d'un poêle au bois ou au charbon

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à C. E. HEON, Solliciteur.

LA CIE DU GAZ, ELECTRICITE ET POUVOIR

255 rue Cascades, Tél. 32 et 208 St-Hyacinthe



Personnes Sourdes

La surdit  et les bruits dans la t te peuvent  tre maintenant gu ris par rem de r cemment d couvert "French Orlene". Ce nouveau rem de va droit au si ge actuel du mal, et op re une gu rison compl te et durable dans quelques jours.

Une bo te est suffisante pour gu rir n'importe quel cas ordinaire, et a donn  un soulagement imm diat dans des centaines de cas qui avaient  t  consid r s "incunables."

M. D. Berthwick, de Dalbeatie, N. B.  crit: "Votre nouveau rem de, que j'ai re u il y a quelque temps, a compl tement gu ri mon entendement, apr s une surdit  de vingt ans. Je serai heureux de le recommander   tous mes amis.

Il y a plusieurs autres rapports  galement bons.

Essayez une bo te aujourd'hui Elle co te seulement \$1.00 et il n'y a rien de meilleur   n'importe quel prix.

Adressz: "Orlene" Co, 10 Southview Watling St.,

Dartford, Kent, Angleterre

UNE AUBAINE

POUR LES PR TEURS D'ARGENT DU DISTRICT DE ST-HYACINTHE

LA CIT  DE ST-HYACINTHE

\$125,000

OBLIGATIONS   5 1/2 p. c.

Nous poss dons et nous offrons, sujettes   vente pr alable: \$125,000 d'obligations de la Cit  de St-Hyacinthe, par d nomination de \$500.00 au taux d'int r t de 5 1/2 p. c., payables, le 1er mai et le 1er Novembre chaque ann e.
Nous avons sur les \$125,000, \$35,000, remboursables par la Cit , de 1918   1929, par s ries, et la balance \$80,000 sera remboursable, le 1er mai 1929.
Faites votre choix imm diatement, nous avons re u cette  mission mercredi soir, et d j  nous en avons vendu une bonne partie.
PRIX: Le Pair et les int r ts   date.

CREDIT CANADIEN INCORPORE

Chs. Ed. ARPIN, directeur G rant, 160 Rue St-Jacques, MONTREAL
ARMAND BOISSEAU, Notaire, 16 rue St-Denis, ST-HYACINTHE

MUSIQUE et CHANT

La Pentecote dans nos  glises

A NOTRE-DAME

Dimanche prochain, solennit  de la Pentec te, une grandemesse solennelle sera chant e en l' glise de Notre-Dame du Rosaire. Un programme musical int ressant sera ex cut  par le Choeur sous la direction du Prof. Paquin ma tre-de-chant. On chantera la messe en sol de Th. Dubois, dont on connait les graves harmonies et l'allure presque gr gorienne dans le "Sanctus" tout sp cialement

Une heureuse fugue saura int resser   la fin du "Gloria". L'"Agnus Dei", de simplicit  de facture, exige cependant une ex cution rigoureusement nuanc e, afin d'en faire ressortir certaines tonalit s. La modulation du Kyrie est merveilleuse d'art et d'inflexion.

M. le Prof. Fel. Urbain, dont le m rite est connu et le sens artistique consomm  ex cutera la "Finale de Vienne, o  s'entreu l ent les sons de la fl te douce du hautbois, et avec les grondements d'un bourdon   la p dale. Cette pi ce est de haute valeur et vaudra la suite d'une Toccate de Widor,   la sortie de la messe.

Aux accents d'une harmonie si diverse, nous entendrons d'autres forces de la conscience en

suivant le sermon que nous fera le Revd. P re Langlais.

Nous sommes assur s de la c l bration parfaite de cette grande f te de la Pentec te.

(Communiqu .)

A LA CATHEDRALE

Dimanche prochain, solennit  de la Pentec te, la Chorale ex cutera la messe   deux voix de Gounod, sous la direction de M. L on Ringuet.

REMERCIEMENTS

Le Provincial et les Religieux Dominicains d sirent remercier de tout c ur les personnes qui ont bien voulu offrir leurs sympathies   l'occasion de la mort du regrett  P re Hage. Ces t moignages d'affectueuse admiration et d'estime   la m moire du cher d funt, les pri res, les offrandes innombrables de messe, le deuil g n ral de tant d'amis auxquels il a fait du bien, sont pour nous une vive et douce consolation.

CANADIEN PACIFIQUE EXCURSIONS DE COLONS

Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise.
Tous les mardis de Mai le 8   octobre le 30, 1917.
Bons pour deux mois.
Pour plus de renseignements adressez-vous  
R. E. Coderre
125 Rue Cascades

OPERATRICES DEMANDEES

A LA

MAPLE LEAF OVERALL CO.

Pour travailler sur des Machines   Boutonnieres, Machines   Boutons, Machines   Aiguilles Doubles, Machines Sp ciales et autres. + + + + +

S'adresser sans retard aux Bureaux de la Compagnie  

SAINT-HYACINTHE, QUE.

ECOLIERS !! ATTENTION !!!

Nous avons pour vous un assortiment complet de CAHIERS DE TOUTES SORTES

Venez les voir

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS

Vous  conomiserez en achetant votre Papeterie  

"LA TRIBUNE"

ON DEMANDE

DES

OPERATEURS

pour travailler dans toutes les parties de la chemise.

BONS SALAIRES

Les apprentis sont pay s tout en apprenant.

CLUETT, PEABODY & CO., Inc.
ST-JEAN, P. Q.

j. n. o.

ON DEMANDE: quelques bons journaliers et arracheurs de gros fils; aussi des gar ons et des filles pour des travaux l gers. Ouvrage permanent. S'adresser   STEEL COMPANY OF CANADA, Dominion Works, Lachine, P.Q.

AVIS

Avis par les pr sentes est donn  que la soussign e ne se tient nullement responsable de toute transaction, par argent ou par marchandise, faite ou demand e en son nom.

Saint-Hyacinthe, 11 mai 1917.

Mme Tancr de Robitaille,
84 rue Ste-Marguerite.

Prix r duits pour les chercheurs de "Homes"

DANS L'OUEST CANADIEN

Tous les mardis de chaque semaine, jusqu'au 30 octobre, le Grand Tronc  mettra des billets d'excursions pour l'Ouest Canadien. Ces billets seront vendus,   des prix bien r duits pour tous les endroits du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta ou de la Colombie Anglaise, et seront bons pour la route du chemin de fer transcontinental ou pour Chicago. Les m mes billets, durant la saison de navigation, seront vendus pour la route des grands Lacs, si d sir 

Les acheteurs de ces billets pourront jouir de l'accommodation des chars touristes et au privil ge d'arr ts en route, sur demande au conducteur de la compagnie.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous aux agents du Grand Tronc  

Ernest C. Picard,
Agent de la Ville
35 rue Laframboise

Dr J. E. A. Collette

MEDECIN CHIRURGIEN

Bureaux:

COIN STE-ANNE & GIROUARD

185 Rue Girouard,
St-Hyacinthe, Qu .



Page du Cultivateur



LA TERRE a des consolations pour toutes les misères et ne laisse jamais mourir de faim ceux qui l'aiment et se confient à elle.

J. MELINE

Semons du Ble

Le temps des semences est arrivé.

Il est vrai que la température est tellement horrible dans le bas de la Province qu'elles ne sont pas encore commencées; mais il faudra que demain elles battent leur plein.

Nous saisissons cette occasion pour revenir sur un sujet de la plus haute importance, la semence du blé. Et nous disons donc à nos lecteurs de la campagne: "Semons du blé! Semons-le assez tôt pour qu'il puisse mûrir, Dieu aidant.

Il n'y a pas à se le dissimuler: à mesure que la guerre se prolonge la situation devient plus grave. Ce n'est pas sans que l'humanité toute entière en éprouve les violentes conséquences, que vingt-cinq millions de producteurs deviennent tout à coup, et pendant trois ans, et avec tous les moyens que la science met à leur disposition, des agents de destruction. Tout annonce donc que demain sera plus terrible qu'aujourd'hui, si tous ceux qui le peuvent ne s'emploient à conjurer le danger.

Actuellement la farine se vend quinze piastres le quart environ, sur les grands marchés, soit sept piastres et demie le sac. C'est plus du double d'il y a trois ans.

En 1914-1915, les greniers du monde étaient pleins. L'Argentine faisait une récolte splendide; les Etats-Unis et le Canada de même. On annonçait hier dans les journaux que la situation actuelle dans l'Argentine est encore pire qu'on ne le croyait. Les sauterelles ont tout ravagé ce que la sécheresse n'avait pas détruit. Voilà un pays qui n'exportera pas un grain de blé cette année. Aux Etats-Unis, les semences de blé d'automne sont chétives: on prévoit une pauvre récolte.

En Canada, la levée d'hommes extraordinaire qu'on a faite, dans les plaines de l'Ouest, pour la guerre, a privé l'agriculture des bras nécessaires. Nous avons sans doute en réserve dans nos élevateurs de l'Ouest de grandes quantités de blé, mais les Américains l'achètent avec grande hâte, depuis que le gouvernement a décrété l'entrée en franchise du blé canadien dans la république américaine.

De sorte que l'avenir est sombre, en ce qui concerne les approvisionnements de blé. Il est à ce point que le contrôleur des vivres en Angleterre, qui avait imposé une journée d'abstinence par semaine, vient de l'abolir, afin de ménager les farineux par l'usage de la viande.

Tous nos cultivateurs ont donc un intérêt personnel très considérable à semer du blé, au moins pour leur dépense. Ils ont un intérêt patriotique à semer davantage, si possible, afin d'alléger le fardeau qui pèse déjà lourdement sur les habitants de nos villes et de nos villages. Au demeurant, ils n'en retireront que des avantages, vu le prix élevé de la farine.

La terre de la Province de Québec est excellente pour la culture du blé, à condition bien entendu qu'on sème assez tôt pour prévenir les gelées, qu'on y mette de l'engrais, qu'on sème en un mot d'une manière intelligente. D'un autre côté, il est possible et relativement facile de se procurer du grain de semence, puisque le gouvernement a décidé d'en fournir au prix coûtant aux municipalités et individus qui en désireront.

SEMONS DONC DU BLÉ! SEMONS DU BLÉ!

Si nos cultivateurs le veulent, ils auront du "pain de chez nous" à souhait. Et la province de Québec aura remporté sur les provinces de l'Ouest la plus belle des victoires économiques qu'elle ait remportées en ces dernières années.

JEAN.

Production avantageuse du Bœuf

Station Experimentale de Nappan, Nouvelle-Ecosse

Vaut-il mieux nourrir fortement les bœufs maigres destinés à l'engraissement, ou leur donner une ration légère? La ferme de Nappan a fait une expérience intéressante sur ce point.

Huit bœufs avaient été choisis; ils pouvaient se classer dans la catégorie des bons bœufs mai-

gres. On commença par les décorner, puis on leur donna pendant quelques semaines une ration préparatoire afin de les habituer à leur alimentation et aux conditions environnantes; ils furent ensuite divisés en deux groupes de quatre chacun. Le groupe 1 ou groupe à ration forte

devait recevoir 50 pour cent de plus de racines et de grain que le groupe 2, ou groupe à ration légère. L'essai a duré 93 jours; le poids total des animaux du groupe 1 au commencement de l'essai était de 4573 livres; le poids final de 5,295 livres, soit une augmentation de 722 livres. Le groupe 2 (groupe à ration légère) pesait au commencement 4206 livres et à la fin, 4880 livres, soit une augmentation de 674 livres.

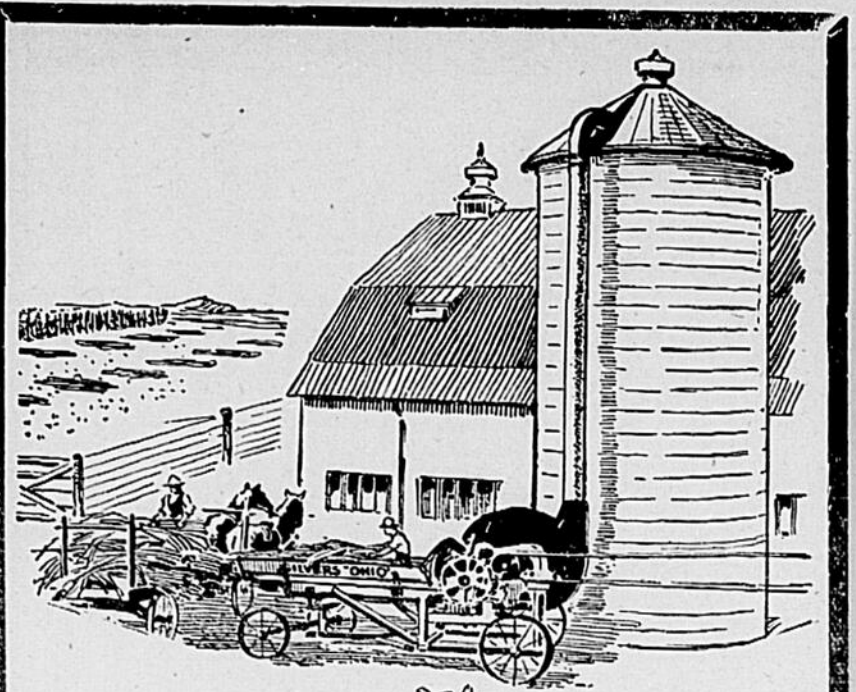
Ces animaux avaient été achetés maigres à 6.25 centins la livre, poids vif. Ils se sont vendus 8.1 centins la livre. Le profit total sur le groupe 1 a été de \$143.09; sur le groupe 2, de \$132.40. L'alimentation du groupe 1 pendant 93 jours a coûté au total \$99.16; l'alimentation du groupe 2, \$75.29, il reste donc un profit net pour le groupe 1 de \$43.30 ou un profit par tête de \$10.98; le profit net pour le groupe 2 est de \$57.11, ou de \$14.28 par tête, il y a donc une différence de \$3.30 par bœuf en faveur de la ration légère.

La moyenne de profit obtenue par tête en trois années, en comptant la nourriture aux prix du marché, a été de \$16.06 pour le groupe 1 et de \$18.05 pour le groupe 2, soit une différence de \$1.99 par tête en faveur du groupe à ration légère.

Chaque livre de viande que ces animaux ont produite a coûté 11.08 centins pour le groupe à ration forte, et 9.57 centins pour le groupe à ration faible. La ration donnée au groupe 1, au commencement de la période, était la suivante: 60 livres de racines, 6 livres de moulée, et une livre de mélasse. A la fin, elle était de 40 livres de racines, 6.5 livres de moulée, et 2 livres de mélasse. La ration donnée au groupe 2 était la suivante: 40 livres de racines, 4 livres de moulée et 1 livre de mélasse; à la fin, 30 livres de racines, 11 livres de moulée et 2 livres de mélasse. La moulée se composait de 200 livres d'avoine et d'orge moulues (parties égales au poids), 200 livres de son, 50 tourteaux de lin, et 50 de farine de coton.

La moulée coûtait \$1.50 les 100 livres; les racines étaient évaluées à \$2. la tonne; le foin à \$8. la tonne; et la mélasse coûtait 20 centins le gallon.

On voit que ce sont les bœufs recevant une ration légère qui ont donné les profits les plus élevés. Il en avait été de même des animaux mi-gras (dont les résultats ont été donnés dans un article précédent), mais la différence notée en faveur de la ration légère pour les animaux mi-gras était plus forte, c'était à prévoir, car les animaux mi-gras étaient naturellement trop avancés pour faire un emploi aussi avantageux de leur nourriture que les ani-



SILLO

"LEGARE"

SI VOUS BASEZ VOTRE CHOIX SUR LA COMPARAISON, VOUS CHOISIREZ LE "LÉGARE"

Ecrivez et demandez notre circulaire de Silos. Vous pourriez vous rendre compte des nombreux avantages que présente la construction d'un Silo en même temps vous y verrez la description détaillée du meilleur Silo qu'il y a aujourd'hui sur le marché.

ECRIVEZ AUJOURD'HUI

P. T. LEGARE

LIMITÉE

QUEBEC

Succursale à St-Hyacinthe

L'EPARGNE

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles, Limitée
Incorporée par le Gouvernement Fédéral avec
Un Capital autorisé de \$350,000.00

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles, Ltée, peut, en vertu de sa charte de 1913, faire toutes les transactions qui sont du ressort des compagnies de prêts.

Par sa CAISSE DE PRETS COOPERATIFS, fonctionnant d'une façon progressive, la Compagnie Mutuelle d'Immeubles, Ltée, fournit à ses membres l'occasion heureuse autant que facile, de faire des épargnes et d'acquiescer ainsi l'habitude de l'économie. Grâce aussi à son système de coopération à la fois ingénieux et pratique, tous ses membres jouissent à tour de rôle, après un temps relativement court, du plein montant des certificats qu'ils détiennent.

et cela à des conditions de remboursement exceptionnellement avantageuses.

Les certificats que la Compagnie émet en faveur de ses membres sont de mille piastres chacun.

On peut s'inscrire pour un ou plusieurs certificats.

Pour chaque certificat de mille piastres, la contribution mensuelle est de \$2.30 par mois.

Lorsque le membre a touché le montant de son certificat (\$1,000), il en rembourse la balance due à la Compagnie à raison de \$5.75 par mois ou plus à son gré.

Malgré la crise qui dure depuis quelques années, la Compagnie a prêté à ses membres en 1916 la somme de \$198,000.00.

Au premier janvier 1917, le chiffre total de ses PRETS COOPERATIFS atteignait déjà le montant de \$1,187,393.00.

N. B.—Pour plus amples renseignements, demandez notre prospectus en adressant comme suit:

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles, Limitée

No 706, rue Sainte-Catherine Est,

MONTREAL, P. Q.

maux maigres.

Cette expérience nous dit qu'il n'est pas toujours avantageux de forcer la nourriture des animaux à l'engrais. Il y a une limite au delà de laquelle la quantité de

nourriture donnée est gaspillée. Elle nous montre également qu'il y a de l'argent à faire, et beaucoup d'argent, en engraisant convenablement de bons bœufs.

Le catalogue bilingue de P.T. Légaré Ltée

Nous recevons avec plaisir le catalogue de la Maison P.T. Légaré, limitée, de Québec, pour l'année 1917. Joli dans sa couverture ensoleillée et ses couleurs variées, soigné dans son aspect typographique, ce catalogue s'adresse surtout aux cultivateurs.

Si habitués sont ces derniers à toujours voir les articles à leur usage, à l'usage de la ferme, annoncés et décrits dans la langue anglaise, qu'ils seront heureux de donner un bon accueil au catalogue bilingue de cette maison québécoise, qui d'ailleurs le leur enverra gratuitement sur réception d'une carte postale.

La Maison Légaré a aujourd'hui des succursales dans presque toutes les localités de la province de Québec; elle a, dit l'avant-propos du catalogue, "une renommée dont elle est fière, renommée qu'elle s'est méritée par la qualité de ses marchandises, et le service qu'elle donne à sa clientèle depuis sa fondation".

Le meilleur moyen pour les nôtres d'apprécier l'effort de la Maison Légaré pour la reconnaissance du français dans le commerce c'est de s'adresser à elle pour informations concernant l'achat de machines agricoles.

Mirabeau, parlant des évêques de France: "Nous avons pu les dépouiller de leurs biens mais nous n'avons pu leur ravir l'honneur".

GRANDES COURSES A DORVAL

(BANLIEUE DE MONTREAL)

Courses au galop sur piste d'un mille.

Les plus célèbres chevaux de course du Grand Circuit Canadien, comprenant les chevaux des meilleures écuries Américaines.

Du 29 mai au 5 juin 1917

INCLUSIVEMENT.

PISTE PARFAITE ESTRADES SPACIEUSES

Toutes les commodités sur place. Restaurant. Rafraichissements. Etc.

Systeme de Pari-Mutuel

Le plus parfait et le plus équitable qui existe.

Sept Courses tous les jours, pluie ou beau temps.

Première course à 2.30 p.m.

Trains directs rapides - Communications faciles.

ENTREE GRANDE ESTRADA - \$1.00

DORVAL JOCKEY CLUB CO. Limited.

WRIGLEY'S
La Gomme Parfaite

Permettez-nous de vous annoncer la nouvelle et délicieuse saveur de la



Elle comporte tout ce que son nom indique!

Qualité Wrigley — fabriquée où la fabrication de la gomme à mâcher est devenue une science.

Trois saveurs différentes

Mâchez-en après chaque repas



En vente partout

Emballage hermétique — Conservation parfaite!

FABRICATION CANADIENNE

Sa Saveur Dure



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC

Une Levée de Bras

POUR

L'AGRICULTURE

Pressante Invitation aux Cultivateurs, aux Ouvriers, Jeunes gens et Étudiants!

La gravité des événements qui se déroulent en Europe, la répercussion terrible qu'ils menacent d'exercer sur notre économie nationale et la perspective d'une famine mondiale, nous font un impérieux devoir d'augmenter la production des denrées alimentaires à sa limite extrême. Il importe donc plus que jamais que les agriculteurs décuplent le rendement de leurs terres et que tous les autres citoyens disponibles s'offrent à leur prêter main-forte afin de remédier à l'inquiétante pénurie de main-d'œuvre qui entrave présentement le développement de l'agriculture au pays.

— Que les jeunes gens et les ouvriers qui peuvent se rendre utiles sur une ferme, au temps des semences ou des récoltes, ou pendant toute la saison, s'empressent d'offrir leurs bras aux agriculteurs en remplissant le coupon ci-dessous.

— Que les cultivateurs qui manquent de main-d'œuvre et qui ont à cœur d'être les nourriciers de la patrie veillent bien faire de même, et nous nous chargeons de les mettre en communication avec ceux qui s'offriront à leur venir en aide.

JOS. ED. CARON, Ministre de l'Agriculture.

COUPON A REMPLIR

Par le cultivateur ou l'exploitant	Par l'ouvrier ou le postulant
Je suis (quelle est votre profession?)	Je suis (quel est votre état ou votre métier?)
J'aurai besoin de (combien d'ouvriers?)	âgé de (combien d'années?)
âgé d'environ (combien d'années?) (célibataire ou marié?)
..... (célibataire ou marié?)	Je désirerais travailler (à quel genre de travail agricole?)
pour faire (expérimenté ou non?)	à titre d'ouvrier (expérimenté ou non?)
..... (quel genre de travail agricole?)	dans (quel comté ou district de la Province?)
à partir de (à quel endroit?) 191	à partir de (quelle date?)
jusqu'à (quelle date?) 191	jusqu'à (quelle date?)
à raison de (quel salaire?)	à raison de (quel salaire?)
..... (pension et logement compris ou non?) (pension et logement compris ou non?)
	Je déclare, en plus, être honnête, sobre et travailleur.

Nom Prière d'écrire lisiblement.

Adresse
Ce coupon, qui n'oblige à rien, devra nous être envoyé sous enveloppe affranchie pour le 17 Mai au plus tard, à l'adresse suivante:
BUREAU DE PLACEMENT AGRICOLE, Ministère de l'Agriculture de Québec.

LE TRÈS RÉVÉREND PÈRE HAGE



LETTRE AUX SUPÉRIEURS DES MAISONS DOMINICAINES

Convent de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire,
Saint-Hyacinthe, le 18 mai 1917.

Mon Très Révérend Père,

Le T. R. Père Joseph-Henri Hage, Ex-Provincial et Prédicateur Général, vient de rendre pieusement son âme à Dieu, cette nuit même, dans la cinquante quatrième année de son âge et la trente deuxième de sa profession religieuse.

Le malheur déjà prévu et tant redouté depuis plus d'une année, nous frappe aujourd'hui au cœur sans bien nous laisser le temps encore de saisir l'étendue de notre perte et la profondeur de notre deuil.

L'Eglise perd un grand et fidèle serviteur et l'Ordre un de ses fils les plus distingués. La Province Canadienne de Saint-Dominique pleure un père vénéré et un frère aimé. Tous ceux qui l'ont connu, toutes les âmes qui l'ont approché n'oublieront jamais l'ami au cœur sympathique et bon, le prêtre compatissant et charitable qui ne leur a fait que du bien.

L'émotion du moment nous empêche de tracer la figure de ce grand religieux et d'apprécier comme il convient la carrière de cet apôtre magnifiquement doué, puissant en œuvres et en paroles. Je voudrais qu'une main plus exercée sût rappeler dans ses détails une vie si bien remplie et nous en conserver la mémoire pour notre édification.

Né à Wattrelos, dans le département du Nord, en France, le 8 janvier 1864, de Henri Hage, commerçant, et d'Adèle Florin, Joseph Hage puisa dans le cœur de sa sainte mère les secrets de sa grande bonté, et dans les exemples d'un père chrétien les principes de vie qui l'ont formé dès son enfance et qui l'ont guidé jusqu'à la tombe. Il fit ses études au petit séminaire de Cambrai; et en 1884, il dit adieu au monde pour se consacrer au service de Dieu et des âmes dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. C'était au moment des expulsions des religieux en France. Il fallut quitter famille et patrie pour se rendre en Espagne, au couvent de Belmonte. C'est là qu'il reçut l'habit de l'Ordre, comme fils de la Province de France, sous le nom de frère Henri. Un an après, le 31 octobre 1885, il prononçait ses vœux à Corbara, en Corse.

Dieu confia la formation religieuse du jeune novice à des maîtres expérimentés comme le bon père Lelaidier, qui, pendant de nombreuses années, a eu la charge des nouvelles recrues. Souvent, au retour de la promenade, l'humble père-maitre appelait le frère Henri et lui lavait les pieds.

Au noviciat profès, deux grands religieux, le pieux Père Hoffmann et le vénère Père Boulanger, furent ses pères-maitres; et ils l'eurent en particulière estime. Toujours plein de gaieté et d'entrain, et d'une régularité qui ne se démentit jamais, le frère Henri attirait la confiance. Dévoué et charitable, il était toujours prêt à aider ses frères dans les difficultés de leurs études et à les consoler dans leurs épreuves. Il avait un esprit droit, souple, docile, vif et clair, ainsi qu'une mémoire heureuse; c'est ce qui lui permit de faire des études fortes et solides sous des maîtres distingués, entr'autres les Pères Lacôme et Gardeil, et le Père Beaudoin qui était alors Régent et faisait le cours de morale.

L'influence de ces maîtres vénérés contribua, sans nul doute, à lui donner cette sûreté de sens théologique dont il fit preuve en tant de circonstances. Le 24 juin 1889, le frère Henri était ordonné prêtre à Ajaccio, en Corse, par Mgr de la Foata. Deux ans après, il terminait ses études en conquérant ses degrés de lecteur.

Sa mission de Frère Prêcheur commençait. Il s'y donna avec toute l'ardeur de son âme généreuse. Une préparation supérieure, une santé robuste, les dons les plus variés de l'esprit et du cœur lui assurèrent de brillants et rapides succès. Il est rare de rencontrer dans un homme, et même dans un prêtre, un équilibre parfaitement harmonieux des dons de la nature et de la grâce. Cet ensemble

de qualités, le Père Hage le posséda dans une très large mesure. C'est ce qui explique l'influence étendue qu'il a exercée, à l'intérieur de nos maisons, dans l'organisation de la Province, à l'extérieur, dans la direction des âmes.

On le voit successivement lecteur et sous-maitre des novices au couvent de Saint-Hyacinthe, de 1891 à 1893, lecteur et maître des novices aux couvents de Corbara et de Flavigny, de 1893 à 1898, prieur à Amiens de 1898 à 1900, puis de nouveau ramené au noviciat et aux études pour y reprendre les charges de père-maitre et de lecteur.

Elu prieur du couvent de Saint-Hyacinthe, il revint au pays, le 5 août 1903, pour ne plus le quitter. Fondateur et supérieur de la maison de Québec de 1906 à 1909, il revenait le 14 septembre 1915, de nouveau comme supérieur. La maladie devait le rattrapper quelques mois après et la mort mettre bientôt fin à ses travaux et à son apostolat.

L'œuvre principale du Père Hage, celle à laquelle il avait voué son cœur et sa vie, celle aussi qui lui mérite, je crois, avant tout et pour toujours, notre reconnaissance, c'est la fondation de notre Province. C'est sous sa sage et habile direction qu'elle s'est formée, pendant les dix années qu'il gouverna nos maisons, comme Vicaire-Provincial d'abord, sous la dépendance de la Province de France, puis comme Vicaire-Général de la Congrégation de Saint-Dominique, de 1908 à 1911, et enfin, comme premier Provincial de la Province Canadienne, de 1911 à 1915.

Ces charges diverses, toutefois, n'absorbèrent jamais entièrement l'activité de l'apôtre. Grâce à sa facilité de travail et à sa forte constitution, il a pu se vouer à un ministère extérieur très étendu, prêcher plusieurs carêmes en France, au Canada et aux Etats-Unis, donner des missions et principalement des retraites religieuses et ecclésiastiques. Ajoutons encore de nombreux articles sur des sujets de morale et de piété dans notre *Revue dominicaine*.

Lecteur, maître de novices, supérieur et prédicateur, il a exercé ces fonctions avec éclat et avec fruit, en se faisant tout à tous. Lecteur, il fut remarquable par la pureté de sa doctrine, la fidélité à la tradition de l'Eglise et à l'école thomiste, non moins que par la clarté de l'expression et l'intérêt qu'il savait communiquer à son enseignement. Maître des novices, il leur inspirait particulièrement l'amour de l'Ordre et le zèle des âmes dont son cœur débordait. Supérieur, il gouverna surtout par la bonté, avec tact et sagesse. Rien ne lui coûtait comme de prendre une mesure nécessaire, mais qui devait contrister le prochain. Combien il était heureux, au contraire, d'être agréable, de faire plaisir, et quelle bonne grâce il y mettait! Prédicateur, sa parole magnifique et puissante, toujours doctrinale et apostolique, était hautement appréciée. Sa renommée le désignait comme l'orateur sacré des grandes circonstances. On se rappelle encore son discours à l'occasion des fêtes de Laval, à Québec, en 1908, et son sermon au Congrès eucharistique de Montréal, qui furent particulièrement remarqués et admirés. Le cardinal Perraud avait, dit-on, sa prédication en singulière estime.

Un ministère aussi étendu et fructueux suppose des qualités d'âme et des vertus religieuses plus qu'ordinaires. Il avait une obéissance prompte, simple et droite. Son âme généreuse ne connut jamais le ménagement de soi, j'allais dire le calcul, quand il s'agissait de l'Eglise et de l'Ordre. Dans toute sa personne il y avait comme le rayonnement de son cœur; d'où ce caractère aimable, et gai, toujours prêt à rendre service et à faire plaisir, et cet esprit remarquable de sociabilité qui le rendait aussitôt sympathique, ouvrait les cœurs, multipliait les amis, facilitait, étendait son apostolat pour le bien.

Son attachement à notre Ordre, à nos traditions, à nos observances, à tout ce qui intéressait l'honneur de notre famille religieuse, ne s'est jamais démenti. Qui dira son amour du culte divin et de la liturgie, qui, dans sa jeunesse, se manifestait par une sainte passion pour les rubriques? L'âge et l'expérience l'ont éclairé et apaisé sur certains détails; mais jusqu'à la fin de sa vie, jusque dans la réception même des derniers sacrements, il conserva ce culte des rites sacrés. Le Processional en mains, afin de suivre plus attentivement toutes les prières et les cérémonies, il sut encore rappeler à plusieurs reprises au Père Provincial qui l'administrait les détails que l'émotion faisait perdre.

Exhorté par le prêtre, suivant le Cérémonial, à demander humblement pardon à Dieu pour les fautes de sa vie, il se redressa sur son lit, et la voix entrecoupée par l'émotion, il dit: «Je le fais, non seulement pour me conformer aux Constitutions et au Cérémonial, mais aussi pour l'acquit de ma conscience, parce que j'en sens un spécial besoin. J'offre le sacrifice de ma vie pour la paix de la France et pour la prospérité de la Province Canadienne à laquelle je reste attaché de cœur.» Ces paroles couronnent dignement sa vie. Sur les vingt-six années de son ministère, il en a consacré seize, la plus grande partie, à notre pays et à notre Province.

Il est mort usé avant l'âge, usé par sa nature ardente et un travail excessif. L'artério-sclérose le minait visiblement depuis quelques années; mais le mal n'avait pu affaiblir son énergie ni arrêter son activité. Ce n'est qu'à la fin de février de l'année dernière qu'il dut, sur l'ordre du médecin, renoncer à prêcher les retraites du carême à Saint-Stanislas de Montréal et se soumettre au repos. La maladie prit d'abord les caractères d'une bronchite aiguë aggravée par une pression artérielle si élevée que le cœur semblait déjà être devenu le centre du mal. Les soins habiles et dévoués qu'il reçut à l'Institut Bruchési donnèrent à tous l'espoir de la guérison et l'on crut qu'un voyage de convalescence rétablirait l'équilibre et les forces. Mais ce ne fut qu'une lueur trompeuse. La maladie prit immédiatement son caractère définitif et quelques semaines après, il revenait épuisé de forces, pour entrer, le 2 juin dernier, à l'Hôpital des Incurables et n'en plus sortir. Toutes les

(Suite à la page 4.)

Le Saint Jour de la Pentecote

Evangile selon S. Jean chap. XIV
V. 23

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples; Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles, et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses pendant que je demeurais avec vous; mais le Consolateur, l'Esprit Saint que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toute chose et nous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point, qu'il ne craigne pas. Vous m'avez entendu dire: Je m'en vais et je reviens à vous. Si vous m'aimez vous vous rejouirez de ce que je vais à mon Père; car mon Père est plus grand que moi. Je vous le dis maintenant, avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée. Je ne m'entretiendrai pas plus longtemps avec vous, car voilà le prince de ce monde qui va venir, quoiqu'il n'ait aucun droit sur moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais ce que mon Père m'a ordonné.

Zutoo
Les Tablettes Zutoo guériront n'importe quel mal de tête, en vingt minutes, arrêteront un rhume à son début, soulageront les douleurs mensuelles de femmes et, chaque fois vous rendront bien portant. 25c chez les vendeurs ou par la poste. B.N. Robinson & Co. Reg'd. Coaticook, Que.

LE CHARBON

Suite de la page 1.

Soyons bien compris, notre intention n'est nullement d'attaquer, pour le moment du moins, ceux de nos concitoyens qui se sont chargés de la provision du charbon dans le cours de 1916 parce qu'ils ont été victimes eux-mêmes des exploiters, qui à Montréal représentent les compagnies américaines. Pour nous, le gouvernement est le principal responsable de la situation actuelle. Pourquoi n'imite-t-il pas le gouvernement des Etats-Unis dans leurs mesures de protection pour les intérêts du peuple. Est-ce que cela n'est pas plus urgent que la conscription?.....

M.-Eugène CHARTIER

Enlevez les Taches

qui déparent votre physionomie, en purifiant promptement votre sang, en améliorant sa circulation, et en réglant les fonctions naturelles de vos organes au moyen des

**BEECHAM'S
PILLS**

Le remède le plus répandu dans l'univers. En vente partout. En boîtes de 25c.